

**POUR LA DIRECTION DE L'EDUCATION
- RESTAURATION SCOLAIRE -

DES ANIMATEURS**

Placé(e) au sein de la Direction de l'Education, vous serez chargé(e) :

- d'encadrer les enfants de 6 à 12 ans entre 11 heures 30 et 13 heures les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire,
- de pointer les présences, de répartir les enfants à table et de déjeuner avec eux,
- de veiller à la bonne tenue, au langage et à l'hygiène des enfants,
- de mettre en place des activités et assurer leur bon déroulement en toute sécurité pour les enfants,
- de participer à l'élaboration du projet pédagogique de l'équipe (placé(e) sous l'autorité d'une coordinatrice, animateur professionnel).

Vous serez affecté(e) à un restaurant si possible proche de votre domicile ou de votre lieu d'études.

Vous serez rémunéré(e) sur la base du SMIC horaire à raison de 2 heures par jour auxquelles s'ajoutent les heures de réunion (4 heures mensuelles). Les repas avec les enfants seront gratuits.

Compétences et qualités requises :

- **BAFA exigé**
- **Expérience dans le domaine de l'animation**
- **Grande ponctualité**
- **Sens de la communication avec les enfants**

Les candidatures manuscrites assorties d'un Curriculum Vitae détaillé doivent être adressées à Monsieur le Maire - Direction des Ressources Humaines - Hôtel de Ville et de la Communauté de l'Agglomération Belfortaine - Place d'Armes - 90020 BELFORT CEDEX - **avant le 24 juillet 2009, délai de rigueur.**